

Shakespeare dans le TGV, les noces d'or, faits divers

27.09.2013, Episode 104

L'avis de Marie

Bonjour, nous sommes le 27 septembre et je vous souhaite la bienvenue sur mon podcast « l'avis de Marie ». Je voulais vous parler de mes deux matous [1], mais l'actualité en a décidé autrement. Je vous parlerai de ma folle journée de vendredi, de noces d'or et d'un fait divers qui fait le buzz sur internet.

La semaine dernière, j'ai passé mes soirées avec Hamlet de Shakespeare et Faust de Marlowe, parfois jusqu'à tard le soir, ou tôt le matin. Jusqu'à deux heures trente vendredi dernier. Ce même matin, trois heures plus tard, je devais quitter la maison, pour me rendre à Dijon, où, à dix heures, je devais plancher [2] sur de la littérature baroque.

Bref, le réveil était programmé à cinq heures. Comme je m'étais endormie trois heures plus tôt, il n'était pas étonnant que je n'aie pas entendu le réveil tout de suite. Quand j'ai enfin réussi à ouvrir les yeux, il était déjà cinq heures trente-trois. Cela faisait 3 minutes que je devais être dans ma voiture. Si on m'avait lancé un saut d'eau glacée, cela aurait eu le même effet. Je me suis levée d'un bond [3], ai sauté de mon lit directement dans mon jean, ai attrapé mon sac, ai couru jusqu'à ma voiture. Deux trains plus tard, j'étais enfin installée dans le TGV. Un bon café devant moi, de la musique classique dans les oreilles, je pouvais enfin me réveiller tranquillement. Je devais arriver à Dijon, exactement à 8 heures 58. Le temps sncfde prendre le tram jusqu'au campus, de reboire un café, le planning était parfait. Confortablement installée dans le fleuron [4] de la technologie française, Hamlet et Faust pour compagnons de voyage, je tentais de faire le point sur mes pauvres connaissances apprises ces dernières 72 heures, je regardais le paysage défiler, bercée par la Suite numéro 1 de Peer Gynt d'Edvard Grieg. Les violons allaient entamer [5] un nouveau mouvement quand soudain le TGV s'arrête.

" Notre TGV est arrêté pour une durée indéterminée. Nous vous prions de ne pas sortir du train ". Sortir du train ? Mais qui aurait l'idée de sortir en pleine campagne, sur une voie de chemin de fer ? Et passent les minutes, et passent le concerto numéro 21 pour piano, le Requiem K626 de Mozart, la Symphonie numéro 9 de Beethoven, la Gymnopédie numéro 1 de Satie. Je ne sais si c'était l'état de fatigue dans lequel je me trouvais, la présence de Faust et Hamlet ou l'effet de la musique classique mais j'étais d'une extrême sérénité. J'allais être en retard à mon examen ! Et alors ? Que pouvais-je y faire ? Rien ! Il était dix heures quand je suis arrivée à la gare. La Danse hongroise de Brahms donnait le rythme. De la gare au tram, du tram au campus, du campus à la salle d'examen. Il était dix heures trente quand je me suis retrouvée devant ma copie. "Du carnavalesque au baroque ". Mhhh... j'avais dû perdre Hamlet et Faust sur le trajet du campus, car moi je n'étais pas inspirée. Cela dit, qui dit carnaval, dit farce [6] et là j'aurais pu parler de la SNCF. Choisir le jour de mon examen pour me bloquer une heure sur la voie et me refaire le coup le soir même. Car oui, au retour, le TGV avait cette fois, 70 minutes de retard !

Mes parents ont fêté leurs noces [7] d'or, c'est un anniversaire de mariage, 50 ans de vie conjugale. Ils se sont mariés le 7 septembre 1963, il y a 50 ans. Cinquante ans de vie commune, la moitié d'un siècle, six cents mois, environ quatre cent trente huit mille heures. Vous vous rendez compte ? Moi je suis très fière de fêter cet événement avec eux. C'est vrai quoi, un couple qui a cinquante ans de vie commune, c'est une espèce en voie de disparition.

Dans ma famille, entre les vieux garçons, les vieilles filles, les divorcés, c'est sûr, on n'aura pas l'occasion d'en fêter beaucoup des noces d'or.

Ah je ne dis pas que cette aventure de la vie à deux a été facile. Ma mère souvent me répète que si à l'époque elle avait pu, elle



aurait quitté mon père....enfin c'est ce qu'elle dit aujourd'hui... Car ma mère fait partie de cette génération qui ne divorce pas, pour qui le sacrement du mariage a un sens, elle fait partie d'une génération qui répare les téléviseurs. Eh oui, nous, enfin notre génération, la télé, on ne la répare pas, cela coûte moins cher d'en acheter une nouvelle. Nous, nous sommes des consommateurs. Mes parents font partie de cette génération qui achetait une chambre à coucher, et qui cinquante ans plus tard, dorment toujours dans la même chambre. Nous c'est la génération IKEA, on change de meubles, de décoration en fonction des modes. Nous on change de literie [8] comme de partenaire.

En France, 354 divorces sont prononcés par jour. 44 % des mariages se terminent par un divorce. Trois couples sur quatre. Sans doute que dans des époques où le quotidien était plus difficile, on avait d'autres soucis que celui du bonheur conjugal. Aujourd'hui on a un niveau de vie supérieur. Aujourd'hui on exige le droit au bonheur, et cela tout de suite, et si un petit nuage assombrit le ciel des amours, on fait sa valise. Aujourd'hui on est exigeant, on veut une relation sentimentale épanouissante, mais on veut aussi s'épanouir dans ses loisirs, dans son travail.

On veut la fougue, les grands sentiments, sans les inconvénients du quotidien [9] : la lunette des toilettes [10] relevée, les chaussettes sales qui traînent [11], le ronflement [12]. Ah, il avait raison Honoré de Balzac [13] : « l'amour n'est pas seulement un sentiment, c'est aussi un art ». En fait, je suis fille d'artistes, mes parents sont des artistes. Cinquante ans de vie commune, c'est une belle œuvre d'art.

En France, il y a un fait divers qui provoque une vaste réaction sur le net. Un homme de 67 ans tient une petite bijouterie à Nice. L'autre jour, deux jeunes viennent dans sa bijouterie, armés d'un fusil à pompe. Après l'avoir battu et ordonné d'ouvrir le coffre, ils s'emparent [14] des bijoux et fuient en mobylette. Le commerçant a le temps de se relever, de prendre son arme et de tirer sur le délinquant [15] assis à l'arrière de la mobylette et le tue. Le commerçant est arrêté et condamné pour meurtre. Son avocat pour sa défense [16] argumente la légitime défense [17]. C'est un fait divers malheureux, personne n'aurait dû mourir. D'un côté cet homme de 67 ans, victime deux fois déjà d'une agression dans sa bijouterie, honnête commerçant. De l'autre, ce jeune chômeur de 18 ans, connu des services de police pour plusieurs actes de violences, d'agressions, qui pour arrondir ses fins de mois [18], voulait faire comme à la télé et braquer [19] une bijouterie. Seulement dans la vraie vie, les balles [20], elles tuent. Est-ce la faute de la société ? Heureusement que tous les jeunes qui ont eu une enfance difficile ne braquent pas de banque. Ce fait divers pose la question du droit à l'autodéfense. A partir de quelle agression et jusqu'à quel moment est-ce de la légitime défense.

C'est à la justice de protéger les victimes, mais dans cette affaire qui est la victime ?

En cinq jours seulement plus d'un million cinq cent mille personnes ont cliqué " j'aime" sur la page Facebook créée pour soutenir le bijoutier de Nice. Cette communauté de soutien condamne une justice qui prendrait trop la défense des délinquants et qui ne protégerait pas les honnêtes citoyens [21]. C'est la première fois qu'en si peu de temps, en France, il y a une telle réaction sur un réseau social. Mais attention, il faut rester prudent. En regardant ces chiffres de plus près, on note que 82,7 % de ces soutiens viendraient de pays étrangers. Pourquoi donc des internautes [22] de pays étrangers s'intéresseraient-ils à ce fait divers niçois ? A y regarder de plus près encore, on voit que sur Twitter le soutien à, je cite, "l'honnête commerçant qui ne faisait que son travail "est diffusé par des groupes d'extrême droite. De plus, en cherchant bien, on remarque que certains clics ne seraient pas faits par des personnes, mais par des ordinateurs. Et voilà comment on peut interpréter la réalité et diffuser des idées. N'oublions pas que les élections municipales [23] sont proches. Ce fait divers entre l'honnête commerçant et le délinquant, est du pain béni [24], c'est-à-dire une occasion en or pour diffuser la haine. Voilà toute cette histoire est bien triste, mais méfions-nous des médias, gardons notre sens critique et surtout notre humanité.

Voilà, vous retrouvez dans deux semaines sur www.podclub.ch, et si rien ne vient perturber l'actualité, je vous présenterai enfin mes deux matous et nous partirons en week-end. Et vous verrez bientôt sur notre site des podcasts, une nouvelle fonction interactive qui rendra votre écoute bien plus agréable. Prenez soin de vous. A bientôt !

Glossar: L'avis de Marie

[1] le matou: le chat mâle

[2] plancher sur: travailler sur

[3] le bond: du verbe bondir, sauter

[4] le fleuron: ici le meilleur

[5] **entamer**: commencer

[6] **la farce**: la plaisanterie

[7] **les noces**: le mariage

[8] **la literie**: tout ce qui concerne l'équipement d'un lit

[9] **le quotidien**: la vie de tous les jours

[10] **la lunette des toilettes**: le rebord des toilettes que les garçon soulève pour faire pipi

[11] **trainer**: qui ne sont pas rangé

[12] **le ronflement**: en dormant certaines personnes font du bruit

[13] **Honoré de Balzac**: auteur français (1799-1859)

[14] **s'emparer**: voler

[15] **le délinquant**: celui qui commet des crimes

[16] **la défense**: du verbe défendre, ici trouver les arguments pour justifier l'acte du commerçant

[17] **la légitime défense**: le droit de se défendre, de se sauver

[18] **arrondir ses fins de mois**: augmenter ses revenus, trouver plus d'argent

[19] **braquer**: cambrioler

[20] **la balle**: ce qu'on met dans le fusil et qui est projeté

[21] **le citoyen**: celui qui habite la cité, le pays

[22] **l(e) internaute**: celui qui surfe sur internet

[23] **l(a) élection municipale**: élire, choisir un nouveau maire, un nouveau « chef » de la ville , du village

[24] **être du pain béni**: quand c'est facile